

Synthèse du bureau exécutif du 15 septembre 2012. Siège fédéral.

Le président ouvre la séance à 10h15

Point 1: Approbation du PV du bureau du 2 juin 2012.

L'approbation de procès-verbal du 2 juin 2012 *est reportée à la prochaine réunion, consécutivement à une demande de modifications.*

Point 2: Bilan des Jeux Olympiques:

Le DTN rappelle les conditions de préparation estimées très satisfaisantes, tant sportives que logistiques. Il fait état de la déception enregistrée en regard des objectifs fixés. Il livre un premier constat, effectué à chaud, exprimant le ressenti des entraîneurs et des athlètes. Il convient dorénavant d'approfondir la réflexion et l'analyse qui puissent orienter la future politique sportive de haut niveau.

Point 3: Procédures engagées concernant la non-qualification de JM.Berrou aux JO

Le conseil juridique de la FFPM rappelle les circonstances et le déroulement des étapes successives de la procédure. Il explicite les attendus du contenu de la décision rendue par la chambre "ad hoc" du Tribunal Arbitral du Sport siégeant à Londres. Certaines demandes dûment exprimées n'ayant pas été traitées par la chambre, les deux parties se réservent l'opportunité, conjointement ou non, d'éventuelles poursuites ultérieures. Concernant la FFPM, une décision en la matière devra être prise en comité directeur.

Point 4: Relevé de propositions mandat évolution des statuts.

Ce premier relevé témoigne d'un besoin d'évolution relativement limité, lié à la réalité fédérale, les préconisations du CNOSF se montrant parfois inadaptées à nos structures et à notre fonctionnement. Une procédure complémentaire de recueil et d'échange sera mise en place afin d'enrichir le débat. De plus, les contraintes et le volume de travaux induits nécessitent un calendrier prévisionnel modifié, à diffuser aux meilleurs délais.

Point 5 : Relevé de propositions mandat évolution des commissions et lien emploi formation:

La constitution du groupe de travail et les travaux sur l'évolution des commissions n'ont pas été initiés à ce jour. Concernant le lien emploi-formation, un questionnaire vient d'être adressé aux comités, recensant l'existant et les besoins en emploi. Reste à lancer la réflexion sur le lien emploi-nouveaux cursus de formation.

Point 6: Candidatures françaises à l'UIPM:

Après approbation de son comité directeur, la FFPM a transmis la candidature de J.Bouzou au poste de vice-président de l'UIPM. Elle a également transmis, sans procédure particulière, la candidature de C.Bouzou au renouvellement de sa fonction de déléguée technique de l'UIPM, le comité directeur s'étant déjà prononcé favorablement en cours de mandat.

Point 7: Questions diverses:

Délégations de la FFPM:

Sur demande, il a été donné détail du personnel accrédité pour les JO de Londres, au titre du CNOSF et de la FFPM, et de la délégation française au congrès annuel de l'UIPM. Suite à une question en séance, il a été indiqué également la liste des invités du CNOSF et de la FFPM aux JO.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, **le président** lève la séance à 12h45.

Signé **François Desprès, président de la FFPM.**